

REGLEMENT RAID LOISIR 2013

UFOLEP 80

Raid multisports par équipe de 2 concurrents

Lieu de départ : Parc du Grand Marais à Amiens (80)

Messagerie : ufolep80@fol80.org / **Tél :** 03 22 52 49 16

Les concurrents s'engagent à se soumettre au règlement par le seul fait de leur inscription. Ils acceptent l'exploitation des images et des photos faites sur l'opération.

1. PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

Le raid est une épreuve sportive privilégiant le déplacement d'un point à un autre, en milieu inconnu dans le respect de l'environnement, favorisant la multi-activité, l'orientation, l'autonomie et la solidarité.

Deux parcours sont proposés suivant les capacités et l'endurance des sportifs :

- **Un parcours Aventure (le plus intense)**
- **et un parcours Découverte (pour s'initier à ce type d'épreuve).**

Pour chacun de ces 2 parcours, les équipes engagées devront enchaîner des épreuves de VTT, course à pieds, sarbacane et canoë.

2. PRESENTATION DES EPREUVES

Le « RAID LOISIR » est une course de pleine nature multi activités par équipe de deux. Elle est ouverte au plus grand nombre mais nécessite néanmoins une bonne condition physique et un entraînement minimal.

Elle emprunte en grande partie le chemin du Halage et sillonne les communes de la Métropole Amiénoise.

Le principe du raid en équipe oblige les participants à terminer ensemble une épreuve pour partir sur la suivante. Les épreuves s'enchaînent suivant un carnet de route fourni par l'organisateur le jour de l'épreuve. Les parcours sont découverts au fur et à mesure de l'épreuve.

Le Raid Loisir n'est pas une course et ne donnera lieu à aucun classement.

Les épreuves de ce raid seront réparties tout au long des parcours sur la base des distances ci-dessous. Ces distances peuvent varier en fonction des aléas de l'épreuve (modification d'un tracé de dernière minute...)

Les distances en fonction des circuits et épreuves

	CANOË	VTT	Course à pied	Sarbacane
AVENTURE	5 km	32 km	5 km	/
DECOUVERTE	5 km	17 km	5 km	/

V.T.T

- Vous devrez respecter le code de la route. En cas de non-respect, les équipes seront éliminées. Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques.
- Vous devrez suivre les points de signalisation.
- Le port du casque est obligatoire (sous peine d'interdiction de prendre le départ).
- Le VTT doit se conformer aux normes de sécurité en vigueur.
- Chaque équipe devra avoir le nécessaire de réparation (chambre à air, rustine, pompe, colle, démonte-pneu, dérive chaîne).
- Il est fortement recommandé d'avoir une pharmacie de 1^{er} secours.
- Une seule personne par VTT.

- Pour cette épreuve, les deux équipiers devront embarquer dans le canoë.
- Le port du gilet de sauvetage (fourni par l'organisation) et de chaussures de sport est obligatoire dans le canoë (sous peine d'élimination).
- Vous devez respecter les consignes de sécurité sur l'eau et les personnes qui encadrent.
- Vous devez respecter le matériel mis à votre disposition.

COURSE A PIED

- Vous devrez respecter le code de la route. En cas de non-respect, les équipes seront éliminées. Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques.
- Vous devrez respecter les sites.
- Les départs se font en groupe.

SARBACANE

- Respecter les consignes de sécurité et les personnes qui encadrent l'activité.
- Respecter le matériel qui est mis à votre disposition.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Constitution des équipes : Chaque équipe est composée de 2 personnes toutes catégories confondues. **Les mineurs à partir de 14 ans peuvent s'engager sur le RAID DECOUVERTE** à condition d'avoir au moins un majeur dans l'équipe. **Les mineurs à partir de 16 ans peuvent s'engager sur le RAID AVENTURE** à condition d'avoir au moins un majeur dans l'équipe. Les équipes peuvent être masculines, féminines ou mixtes. Chaque équipe doit nommer un capitaine responsable d'équipe.

Certificat médical : Sont acceptés, les certificats médicaux « de non contre indication à la pratique sportive » datant de moins de 1 an. Les titulaires d'une licence UFOLEP ; FSGT ; FFC ; FFCT ; FFCK (validation 2012/2013), fédération française de triathlon de la saison en cours, sont dispensés de la présentation d'un certificat médical sous réserve de fournir une photocopie de la licence.

Assurance : Conformément aux dispositions légales, les organisateurs souscrivent une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants.

Il est fortement conseillé à chaque participant d'être couvert par une assurance individuelle accident.

4. INSCRIPTIONS

Chaque équipe participante envoie par courrier postal le bulletin d'inscription correctement rempli et accompagné des certificats médicaux (ou photocopie licence) et d'un chèque correspondant aux frais d'inscriptions à l'ordre de : **UFOLEP 80 avant le 10 juin 2013.**

Attention : le nombre d'équipe est limité à 80

Pour participer au Raid Loisir, chaque concurrent doit fournir :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive, datant de moins d'un an.
- **Les participants doivent savoir nager**
- Pour les mineurs : une autorisation parentale (voir autorisation type proposée par l'UFOLEP 80)
- Pour les licenciés: photocopie de la licence de la saison en cours avec le bulletin d'engagement et présentation sur place à l'accueil.
- Un chèque d'engagement à l'ordre de « UFOLEP 80 »

	TARIF (sans licence UFOLEP)	TARIF (avec licence UFOLEP)
DECOUVERTE	15€ par équipe	10€ par équipe
AVENTURE	15€ par équipe	10€ par équipe

N.B : aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de votre part sauf causes réelles et sérieuses avec justificatifs à l'appui.

5. INTENDANCE

Des ravitaillements sont prévus tout au long des parcours.

Parking pour les véhicules sur site. Parc VTT surveillé aménagé sur le village du Raid, les participants peuvent prévoir un système personnalisé pour attacher leurs matériels.

Les organisateurs ne sont pas responsables des vols et/ou dégradations.

Les équipes devront s'équiper du matériel ci-dessous :

MATERIEL OBLIGATOIRE	MATERIEL CONSEILLE
<ul style="list-style-type: none">• 1 VTT et casque par personne• 1 paire de chaussure de sport pour le canoë• Le nécessaire de réparation des VTT (pompe, rustines, démonte-pneu, etc.)• deux épingles à nourrice	<ul style="list-style-type: none">• Trousse de secours• Montre• 1 Compteur vélo par équipe• Tenue de rechange (chaussures)• 1 porte-carte étanche sur au moins un des VTT

6. ETHIQUE / CHARTE DU RAIDEUR

Les raideurs, les bénévoles, les partenaires et l'organisation sont réunis sur cette manifestation autour des valeurs suivantes :

- Le respect des personnes : se respecter soi-même (pas de tricherie, ni avant, ni pendant l'épreuve) et respecter les autres : les bénévoles, les autres coureurs, et la population locale.
- Le respect de la nature : ne pas laisser de traces de son passage, ne rien jeter au sol et respecter la faune et la flore.
- Le partage et la solidarité : être solidaire envers ses coéquipiers mais aussi envers ses concurrents (aide matérielle autorisée sur l'épreuve). Chacun, participant comme bénévole, vient prioritairement en aide à toute personne en situation dangereuse.
- Explorer ses limites : le courage ne consiste pas à finir l'épreuve dans un état physique lamentable en comptant sur les secours pour se remettre d'aplomb mais à reconnaître son manque d'entraînement et son incapacité à terminer l'épreuve.